

Rapport financier
Semestriel
30 juin 2025

Table des matières

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	4
1. ACTIVITE DE THERACLION	5
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, STRATEGIE ET MARCHES	5
1.2. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2025	8
1.3. ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE	11
1.4. ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D’AVENIR.....	13
1.5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L’EXERCICE	13
1.6. FACTEURS DE RISQUES.....	15
1.7. FILIALES ET PARTICIPATIONS	16
1.8. OPERATIONS EFFECTUEES PAR THERACLION SUR SES PROPRES ACTIONS	17
2. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS 2024	18
2.1. ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS	22
2.1.1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L’EXERCICE	22
2.1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	24
2.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	26
2.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	27
2.5. MATERIEL DE DEMONSTRATION	27
2.6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28
2.7. STOCKS.....	28
2.8. CREANCES	28
2.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	28
2.10. OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES.....	28
2.11. CAPITAUX PROPRES	28
2.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28
2.13. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE.....	29
2.14. AVANCES CONDITIONNEES.....	28
2.15. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES	29
2.16. COUT DES PRODUITS VENDUS.....	29
2.17. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	29
2.18. RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
2.19. SUBVENTIONS RECUES.....	29
2.20. RESULTAT NET PAR ACTION.....	29
2.21. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	30

2.22.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	33
2.23.	ETAT DES PROVISIONS	33
2.24.	STOCKS.....	34
2.25.	CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	35
2.26.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	35
2.27.	DISPONIBILITES	36
2.28.	COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	36
	PRODUITS & CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	36
2.29.	CAPITAUX PROPRES	36
2.29.1.	LES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES ENTRE L'EXERCICE 2024 ET LES COMPTES 2025 SONT PRESENTEES CI-APRES :	36
2.29.2.	LES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES ENTRE L'EXERCICE 2023 ET LES COMPTES 2024 SONT PRESENTEES CI-APRES :	37
2.29.3.	- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL :	37
2.30.	AUTRES FONDS PROPRES.....	37
2.31.	ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :	38
2.32.	COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF	39
2.33.	PRODUITS D'EXPLOITATION	39
2.34.	RESULTAT FINANCIER.....	40
2.35.	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	40
2.36.	IMPOT SUR LES BENEFICES	40
2.37.	EFFECTIFS	40
2.38.	ENTREPRISES LIEES.....	41
2.39.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :	41
3.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS 2025	1

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

A Malakoff,

Le 29 octobre 2025

Monsieur Martin Deterre

Directeur Général

1. Activité de Theraclion

1.1. Activité de la Société, stratégie et marchés

L'activité principale de la Société est le développement, la fabrication, et la diffusion de dispositifs médicaux offrant des solutions de chirurgie non invasives, reposant sur l'utilisation d'ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU).

Theraclion s'est positionnée à l'origine sur le marché du traitement des nodules bénins de la thyroïde et du sein avec l'Echopulse commercialisé dès 2013, et alors marqué CE. Ce système était aussi utilisé par les hôpitaux dans le cadre de recherche en dehors du champ des indications marquées CE.

Depuis 2019, Theraclion s'est tourné vers le marché du traitement des varices avec le premier marquage CE du SONOVEIN® permettant le traitement des varices de façon extra-corporelle et non-invasive. Afin de s'adapter aux pratiques du monde des traitements vasculaires, ce robot est principalement commercialisé sous la forme de paiement au traitement. Dans le cas où Theraclion doit passer par un distributeur, Theraclion vend le SONOVEIN au distributeur qui pourra pratiquer le paiement au traitement.

Les développements prometteurs du SONOVEIN en regard de l'Echopulse encouragent maintenant la société à se consacrer à court terme uniquement aux développements du premier.

Développement stratégique dans le traitement des varices

La solution SONOVEIN® est l'unique offre de traitement innovante des varices : sans cathéter, sans injection de produits chimiques et sans incision.

A la suite de l'obtention du marquage CE du SONOVEIN® en avril 2019, Theraclion a poursuivi sa stratégie de développement :

- Finaliser les protocoles de traitement de la pathologie des varices par robot de traitement par ultrasons de haute intensité : « le SONOVEIN ». Le SONOVEIN HD est l'aboutissement du travail d'élaboration d'un système dédié au traitement des varices à partir de l'Echopulse® spécifiquement développé pour l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens.

Le SONOVEIN HD rencontre un très fort enthousiasme auprès des sites formés avec les générations précédentes de SONOVEIN (SONOVEIN et SONOVEIN S), ce qui confirme le bien fondé des développements. L'objectif est d'établir des protocoles de traitement standards avec le concours des sites de référence afin de préparer le développement commercial au fur et à mesure de la fabrication des nouvelles machines.

- Susciter l'adhésion de Key Opinion Leaders (KOL) équipés du nouveau SONOVEIN HD, principalement en Europe et aux Etats-Unis.

Compte tenu de la focalisation stratégique à court et moyen termes sur le marché du traitement des varices avec le SONOVEIN, Theraclion a choisi de ne pas renouveler immédiatement le marquage CE pour l'Echopulse selon les exigences du nouveau règlement 2017/745.

Avantages des HIFU sur les méthodes existantes :

Les méthodes existantes, même si certaines sont peu invasives, comportent des inconvénients, essentiellement liés au fait qu'elles nécessitent de pratiquer des incisions : un bloc chirurgical stérile ainsi qu'une anesthésie – voire une anesthésie générale – sont obligatoires. Ces actes sont délicats à réaliser, une grande expérience chirurgicale est requise, ce qui les rend extrêmement dépendants de l'expérience des opérateurs. Des effets secondaires comme la pigmentation, l'inflammation, les dommages aux nerfs ou l'induration sont également parfois observés. Le patient qui vient d'être traité n'est absolument pas autonome et requiert une assistance post-opératoire. En outre, des effets indésirables sévères comme des infections peuvent se produire. Autant d'inconvénients dont s'exonère la thérapie par HIFU. Cette technique a le potentiel de répondre aux insuffisances des méthodes existantes.

Les HIFU sont la seule innovation récente dans le domaine du traitement des varices, depuis l'introduction de la colle cyanoacrylate à injecter dans les veines pour les clore. Cette dernière technologie, malgré son efficacité dans la plupart des cas, présente des effets indésirables sévères importants¹.

D'un point de vue histologique, l'ablation veineuse par échothérapie avec SONOVEIN et la radiofréquence présentent des caractéristiques identiques – avec l'avantage significatif de l'échothérapie qui est totalement non invasive. Le faisceau d'ultrasons de haute intensité (HIFU) est focalisé sur la veine et un faisceau d'ultrasons standard contrôle la précision. Au fur et à mesure que l'énergie thermique est délivrée, la veine se rétrécit et est fermée hermétiquement, similaire à d'autres méthodes endothermiques – mais de manière non invasive.

Le Docteur Michel Nuta, Chief Medical Officer et Vice-Président Veines de Theraclion, ajoute : « les résultats finaux sont largement au-delà de nos attentes. Compte tenu du profil des patients traités, nous sommes très confiants des bénéfices et de l'efficacité de cette nouvelle technique. En effet, ces patients avaient majoritairement subi des récurrences après un traitement initial par des méthodes traditionnelles. » L'efficacité du traitement par HIFU avec le SONOVEIN a par ailleurs été démontrée dans l'étude clinique américaine de faisabilité dont les résultats ont montré une absence de reflux sanguin pour 95% des patients traités.

Le fondement de la création de valeur : R&D, études cliniques et partenariats scientifiques

D'importants progrès ont été réalisés dans le développement de nouvelles briques technologiques, notamment en intelligence artificielle, robotique et acoustique. En combinant les capacités d'imagerie en temps réel avec la robotique, des algorithmes d'IA seront mis en œuvre pour automatiser certaines tâches, accélérer les procédures et simplifier considérablement les interactions entre le médecin et le SONOVEIN®.

Parallèlement, les **partenariats avec une dizaine de centres de référence en Europe** se poursuivent – dont certains comptabilisent déjà 100 à 150 traitements par an –, améliorant les protocoles de traitement et contribuant à l'avancement rapide de la technologie. Des jalons concrets d'améliorations transformantes du SONOVEIN® sont attendus au cours des deux prochaines années.

En termes **d'étude clinique**, une première étude de faisabilité réalisée en 2022 a montré 100 % de faisabilité et 95 % d'absence de reflux veineux.

¹ Parsi et al, *Phlebology* 2024 Mar;39(2):80-95

Une étude pivotale de plus grande ampleur, devant permettre d'accélérer l'accession au premier marché du traitement des varices dans le monde, le marché Américain, a commencé en octobre 2023. Les traitements ont démarré dans les quatre centres de l'étude, en Europe (Plebomedica Ricany-Czech Republic ; Ordiantion Melk – Austria) et aux Etats-Unis (Englewood Medical-NJ ; Northwell Health NY), et 100% des patients ont été traités à ce jour.

Développements d'un portefeuille de brevets.

Theraclion maintient une politique active de dépôt de demandes de brevets. A ce jour 29 familles de brevets sont maintenues par Theraclion. Les demandes de protection ont été le cas échéant étendues aux principaux pays industrialisés.

Le traitement des varices par HIFU représente un marché gigantesque rapidement accessible.

En moyenne, une personne sur trois est atteinte de varices. Les coûts de santé, liés au traitement des varices sont de plus de 10 milliards de dollars par an². Ce chiffre exclut le traitement de la télangiectasie, ou ce qu'on appelle les varicosités. Le marché augmente très rapidement avec des taux de croissance semestriels de l'ordre de 6.5% entraîné par le vieillissement, l'obésité, et la sédentarité de la population. Par ailleurs, plus de la moitié des patients atteints d'insuffisance veineuse chronique ne sont à l'heure actuelle pas diagnostiqués³. En outre, une large proportion de patients (environ 50%⁴) redoute la chirurgie, et nombre d'entre eux atteints de varices ne se font pas opérer. Autant de facteurs indiquant un potentiel de marché nettement plus important pour le SONOVEIN que pour les technologies traditionnelles.

A l'heure actuelle, les coûts liés aux dispositifs médicaux dans les dépenses de santé liées au traitement des varices restent faibles, de l'ordre de 1 à 2% pour la chirurgie par stripping, et de 10 à 15% pour la chirurgie endoveineuse (laser, RF). En effet, des dépenses plus importantes sont allouées aux prestations périphériques, comme celles liées à l'infrastructure chirurgicale stérile, au personnel de santé nécessaire en support des opérations, etc... Le SONOVEIN présente l'avantage de supprimer ces coûts périphériques du fait de sa nature non invasive, ne nécessitant ni salle stérile ni opérateurs auxiliaires, et ainsi sa part de valeur dans le coût d'un traitement des veines est bien plus importante que les autres dispositifs, et peut aller jusqu'à 50%.

Stratégie commerciale : Ventes directes, distributeurs et partenariats stratégiques.

La stratégie commerciale de Theraclion est déroulée prioritairement sur deux régions, l'Europe, ou l'entreprise développe un modèle de paiement à l'usage (Pay Per Use) avec mise à disposition d'équipements et facturation de revenus récurrents et le Moyen Orient ou le modèle de ventes de système est le plus pertinent.

Le placement des machines en Europe est essentiellement réalisé en direct alors que les ventes de machines seront majoritairement faites au travers d'un réseau de distributeurs.

Ce développement commercial, encore récent et progressif a permis à l'entreprise de disposer d'une base installée de 16 équipements générant des revenus récurrents de consommables et traduisant une adoption grandissante du SONOVEIN.

² Millenium studies (EU+US)

³ Vuylsteke 2015 , Eur J Vasc Endovasc Surg (2015) 49, 432-439

⁴ Abate et. al, International Journal of Surgery Open 25 (2020) 6-15

A terme Theraclion élargira son marché aux Etats-Unis dès la fin des études cliniques et après l'obtention de la FDA, ainsi que dans d'autres régions du monde.

Un partenariat stratégique avec Furui a été signé afin de pénétrer le marché chinois. Theraclion a accordé une licence d'utilisation de ses technologies et de ses marques à Theraclion China, la joint-venture préexistante entre les deux sociétés, moyennant une rémunération de 3 M€. Theraclion China s'est restructurée depuis 2023 pour démarrer activement son plan d'exécution début 2024. Furui s'est engagé à investir 40 millions de Yuans (environ 4,8 M€) dans la société Theraclion China afin de lui permettre de faire face à son plan de développement. La part de Theraclion s'établit à 20% depuis août 2023, le capital social de Theraclion China ayant été porté à 5 M€

1.2.Faits marquants du premier semestre 2025

La stratégie de Theraclion, désormais centrée sur le SONOVEIN (traitement des varices) s'articule autour de 4 axes :

- La poursuite des études cliniques
- L'accès au marché chinois : le partenariat avec Furui permet l'accélération des avancées. La joint-venture est déjà structurée et a pleinement entamé son plan d'exécution.
- Les avancées technologiques et robotiques : d'importants progrès ont été réalisés dans le développement de nouvelles briques en intelligence artificielle, robotique et acoustique.
- L'accélération de la commercialisation.

Avancées de l'essai clinique pivot FDA

Aux États-Unis, l'étude pivot approuvée par la FDA pour SONOVEIN®, lancée en 2023 a atteint une étape clé à la mi-juin, avec l'achèvement des traitements conformément au planning. Réalisé dans quatre centres de premier plan aux États-Unis et en Europe, l'essai a inclus 70 patients.

La période de suivi de 12 mois s'est terminée comme prévu en juin 2025, marquant une étape décisive de l'étude. Les résultats finaux sont attendus d'ici septembre 2025. La demande d'autorisation de mise sur le marché est prévue pour la soumission à la FDA au second semestre 2025, avec une approbation estimée au premier semestre 2026, sous réserve du calendrier de la FDA. Ces avancées constituent une étape cruciale pour pénétrer le plus grand marché mondial et ouvrir des opportunités de partenariats stratégiques.

Des avancées majeures en R&D

Theraclion maintient son engagement envers la R&D et l'innovation en cours. Des progrès majeurs ont récemment été réalisés dans le développement de nouvelles fonctionnalités, notamment en Intelligence Artificielle, en acoustique et en robotique 3D, améliorant ainsi l'efficacité clinique et la rapidité du traitement. Ces avancées favoriseront une adoption plus large au sein des centres de traitement, élargissant le marché adressable et renforçant le potentiel de croissance de Theraclion à moyen terme.

Les développements actuels en R&D se focalisent sur 3 objectifs principaux :

- La réduction du temps de traitement
- L'amélioration de l'ergonomie et la facilité de la prise en main
- L'élargissement des critères d'inclusion des patients

Ces développements sont définis et instanciés en partenariat étroit avec nos KOL (Key Opinion Leaders) partenaires pour s'assurer que les développements technologiques soient guidés par les besoins des clients sur le terrain.

Les briques technologiques en cours de développement pour avancer sur ces objectifs principaux portent principalement sur :

- Des améliorations de l'acoustique HIFU
- Des améliorations logicielles, notamment en UI/UX
- Des améliorations en robotique
- Des améliorations en pratique clinique
- Des améliorations via l'introduction d'algorithmes d'intelligence artificielle.

Dans le cadre de ces améliorations majeures, un essai clinique a débuté à Prague, en République Tchèque, fin janvier 2025. **La fonctionnalité testée**, appelée '**SpeedPulse**', intègre une acoustique améliorée et une pulsation optimisée des ultrasons thérapeutiques, visant à augmenter considérablement la vitesse de traitement. L'essai s'étendra sur plusieurs mois.

La maturité des performances cliniques du SONOVEIN® ont été mises en évidence dans des conférences médicales et des revues scientifiques de premier plan :

De fortes indications d'une adoption croissante sur le marché sont apparues cette année, le nombre de traitements des veines avec SONOVEIN® ayant dépassé le cap des 3 500 procédures réalisées.

Parallèlement, la crédibilité technologique et la maturité clinique de Sonovein ont été renforcées par la publication de nouveaux articles scientifiques ainsi que par plus d'une dizaine de présentations réalisées lors de congrès internationaux majeurs, par des médecins utilisateurs de renom. La visibilité internationale de Sonovein s'est également accrue grâce à la participation de Theraclion aux congrès *Vein in Venice* (avril, Venise), *Venous Symposium* (mai, New York), et *European Venous Forum* (juin, Cracovie). Ce rayonnement s'est accompagné du lancement d'une nouvelle identité produit et d'un nouveau site web www.sonovein.com, offrant à la marque Sonovein une image renouvelée, porteuse d'innovation, d'excellence clinique et d'ambition.

Enfin, la réalisation de 400 cas par un centre de traitement ouvert il y a seulement deux ans et demi constitue également l'un des indicateurs solides de la maturité du produit en 2025.

Lancement de la commercialisation

Dans le cadre de l'intensification de ses efforts commerciaux, Theraclion structure activement son équipe vente et marketing. En mai 2025, Thibault Le Normand a rejoint l'entreprise en tant que Directeur Commercial et Marketing afin d'accélérer les ventes au Moyen-Orient et les mises à disposition (PPU) de Sonovein en Europe. Fort d'une solide expérience d'une dizaine d'années dans le développement international de dispositifs médicaux, Thibault Le Normand apporte une expertise précieuse à cette phase de croissance stratégique.

Cette accélération de la commercialisation, débutera en Europe, où nous privilégions les revenus récurrents grâce à notre base installée (vente de consommables), et au Moyen-Orient, marché porteur pour la vente de machines.

Financement

Le 20 février 2025, la Société a annoncé l'émission réservée d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 6 millions d'euros.

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») donne droit à la souscription d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** ») de Theraclion (la « **Société** ») réservée à Furui et Unigestion (les « **Investisseurs** »).

Les Investisseurs ont souscrit les OCA à hauteur de 3 millions d'euros, dont les versements ont été libérés avant le 1^{er} avril.

Le 26 mars 2025, La société a annoncé l'émission d'un emprunt obligataire convertible complémentaire d'un montant maximum de 580 K€.

Les Investisseurs ont souscrit les OCA à hauteur de 290K€ d'euros, dont les versements ont été libérés avant le 1^{er} avril.

1.3. Activités de la Société au cours du premier semestre

Résultats semestriels 2025

En K€	30/06/2025	30/06/2024	Var	Var. %
Chiffre d'affaires :	834	-238	1 072	450%
Issu des ventes d'équipements	309	-572	881	154%
Issu de la vente de consommables	372	287	85	30%
Issu de la vente de services	153	46	107	233%
Subventions	3	138	-135	-98%
Autres produits	43	38	5	13%
Production stockée et immobilisée	107	0	107	0%
Autres reprises d'exploitation	98	11	87	791%
Total Production	1 085	-51	1 137	2222%
Achats de marchandises et variation de stocks	277	-231	508	220%
Marge brute	557	-8	564	7393%
% Marge brute	67%	-3%	0	2187%
Achats et autres charges externes	1 652	1 640	12	1%
Salaires et charges sociales	1 786	1 661	125	7.5%
Dotations aux amortissements et provisions	174	544	-370	-68%
Autres charges opérationnelles	12		12	0%
Résultat d'exploitation	-2 816	-3 666	850	-23%
Résultat financier	-143	83	-226	-272%
Résultat exceptionnel	-54	16	-70	-435%
Crédits Impôts Recherche	475	525	-49	-9%
Résultat net	-2 538	-3 043	505	-17%
Effectif moyen (ETP)	31	28	3	11%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 s'élève à 834 K€, en hausse de 89% par rapport au chiffre d'affaires 2024 de 442K€ avant l'ajustement exceptionnel de 680 K€ passé pour l'annulation des ventes de systèmes Echopulse en 2024.

Les consommables, qui incluent les revenus récurrents de PPU sont en hausse de 30% par rapport au premier semestre 2024 et les services sont en hausse de 233% par rapport à la même période. Cette forte dynamique constitue un indicateur clé de l'adoption croissante du Sonovein par les centres utilisateurs et reflète la traction commerciale durable de la technologie sur le terrain.

Les ventes combinées de consommables et de services, qui représentent des revenus récurrents, sont en hausse de 58% par rapport à 2024.

Avec le début de déploiement commercial, la société avait donné au second semestre 2024 des objectifs de chiffre d'affaires pour l'exercice 2025. La demande actuelle du marché privilégiant le modèle PPU au détriment de l'acquisition de systèmes, la société a fait le choix d'orienter sa stratégie commerciale vers ce modèle vertueux. Cette tendance forte en Europe et aux Etats-Unis permet une adoption immédiate de la technologie et génère une récurrence forte et progressive des revenus, bénéfiques à long terme. Les ventes de systèmes aux cycles de décision longs sont moins prévisibles. Dans ce contexte de lancement commercial, l'estimation précise des revenus futurs comporte encore une marge d'incertitude.

Exploitation

La production s'élève à 1085 K€, dont 107 K€ de production immobilisée liée à l'immobilisation d'une machine mise à disposition chez un clients (PPU), initialement enregistrées en stock.

Les charges d'exploitation de cet exercice se sont élevées au total à 3 715 K€ contre 3 578 K€ en 2024, soit une augmentation de 4%, et comprennent notamment :

- Les achats de marchandises qui s'élèvent à 289 K€ contre 287K pour la même période en 2024,
- Les frais de personnel (salaires, traitements et charges sociales) pour un montant de 1 786 K€ contre 1 661 K€ pour l'exercice précédent, en hausse de 7.5%, notamment en raison du renforcement de l'équipe vente et marketing.
- Les charges externes pour un montant de 1 652 K€ contre 1 640 K€ pour l'exercice précédent restent stables.

Tenant compte des intérêts courus non échus des obligations convertibles émises au cours du premier semestre et de la réévaluation défavorable des comptes en devise, le résultat financier est une perte de 143 K€.

Le crédit d'impôt recherche s'élève à 475 K€ à fin juin 2025 contre 525 K€ en 2024.

La perte nette s'établit à 2 538 K€, en diminution de 17% par rapport à 2024.

Trésorerie, Continuité d'Exploitation

Le Conseil d'Administration confirme la capacité de la société à poursuivre son développement, compte tenu des éléments suivants :

- Au 30 juin 2025, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 3,4M€.
- Le 20 février 2025, la Société a lancé l'émission réservée de deux emprunts obligataires respectivement d'un montant maximum de 6 millions d'euros et d'un montant 580 K€

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») a permis la souscription et le versement d'une première tranche de 3,3 M€ au premier semestre.

Une option de souscription d'une seconde tranche était attachée à l'engagement de souscription de la première tranche. Nos actionnaires et le management ont renouvelé leur confiance dans la conduite de la stratégie en souscrivant à la seconde tranche d'« **OCA** », renforçant la trésorerie d'un nouvel apport de 1,25M€.

De plus, l'exercice de certains BSA émis lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 2023 a permis l'encaissement d'un montant de 284 K€ effectué par les actionnaires historiques.

Les autres apports de trésorerie à venir à court terme comprennent le versement de 2,5M€ du groupe Furui au titre de la souscription de la seconde tranche d'OCA et de l'exercice de BSA, le Crédit Impôt Recherche pour l'année 2024 d'un montant de 950 K€ et un chiffre d'affaires pour l'année 2025 prévu en hausse par rapport à 2024.

Sur ces bases, l'horizon de trésorerie s'étend à août 2026 et la Société dispose des moyens de financer son développement commercial tout en poursuivant ses efforts de R&D et ses études cliniques.

1.4.Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Sur la base du déploiement de sa stratégie, Theraclion vise une intensification notable des activités commerciales en 2026 grâce aux réalisations suivantes :

- L'autorisation de mise sur le marché américain est attendue dans le courant du premier semestre 2026.
- Les travaux de R&D, les partenariats et le suivi des centres équipés en Europe devraient permettre la finalisation d'une offre SONOVEIN de traitement des varices incontournable d'un point de vue clinique et commercial.
- Le développement des activités de la JV en Chine (activités de production et commercialisation pour le marché chinois) devrait permettre un déploiement commercial rapide sur le marché chinois pour lequel la solution de Theraclion apparaît très compétitive et attractive compte tenu de l'état du marché actuel basé sur des techniques encore très invasives.

En 2025, compte tenu des avancées réalisées dans les études cliniques et la R&D, la Société se concentre sur le développement commercial, prioritairement en Europe et au Moyen Orient. Les objectifs poursuivis sont d'intensifier le recrutement des leaders d'opinion (KOL), de collecter des preuves supplémentaires d'efficacité dans le traitement des varices, de générer des revenus à la fois pour la société mais également pour ses partenaires, permettant de démontrer un bilan clinique et économique très positif (concurrentiel) pour l'ensemble des acteurs.

Avec ce début de déploiement commercial, La société privilégie le modèle PPU dont la traction actuelle et le potentiel en Europe (et plus tard aux Etats-Unis) sont très significatifs, et permet une adoption immédiate de la technologie et une pérennité des revenus, au détriment des ventes de systèmes, à l'impact sur le chiffre d'affaires immédiat plus significatif mais encore aléatoire.

Au-delà de 2026, une fois l'autorisation de la FDA obtenue, la Société prévoit une accélération des ventes grâce au déploiement de sa stratégie commerciale aux Etats-Unis.

1.5.Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Etudes cliniques.

Le 15 septembre 2025 la société a annoncé les résultats clés de son essai clinique pivot américain VEINRESET.

- **Critère principal atteint** : le taux d'occlusion à 12 mois a été de 96,8 %, confirmant une forte efficacité.
- **Excellent profil de sécurité** : aucun événement indésirable grave ou inattendu, un seul événement indésirable léger rapporté sur l'ensemble de l'étude.

- **Solides critères secondaires** : taux d'abolition du reflux de 98,5 %.
- **70 patients recrutés et traités dans quatre centres** à New York (États-Unis), dans le New Jersey (États-Unis), à Vienne (Autriche) et à Prague (République tchèque).

En résumé, l'étude a démontré avec succès que l'utilisation des ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) générés par Sonovein® est sûre et efficace pour le traitement de l'insuffisance saphène interne primaire symptomatique.

« Ces résultats démontrent que la technologie HIFU totalement non invasive est équivalente aux méthodes de pointe actuellement disponibles. Il s'agit assurément d'une option fiable et viable, comparable à nos traitements traditionnels, tout en offrant d'autres bénéfices aux patients », a déclaré le Dr Steve Elias, investigateur principal.

« Atteindre un taux d'occlusion aussi élevé avec un profil de sécurité très favorable constitue une preuve solide de la valeur clinique de Sonovein® dans le traitement des maladies veineuses. Ces résultats cliniques soutiennent notre stratégie de soumission à la FDA et notre entrée potentielle sur le marché américain. Nous visons à offrir aux patients américains souffrant de varices les avantages de notre technologie non invasive et disruptive Sonovein®, qui a déjà été utilisée sur plus de 3 500 procédures et adoptée commercialement par plus d'une douzaine de centres en Europe et au Moyen-Orient », a déclaré Martin Deterre, Directeur Général de Theraclion.

Règlementaire.

Le 24 septembre 2025, la société a annoncé l'obtention de la certification MDR (Medical Device Regulation, UE 2017/745) pour Sonovein®.

Le MDR est le cadre réglementaire de l'Union européenne pour les dispositifs médicaux. Il est considéré comme l'un des plus stricts au monde, relevant significativement les exigences en matière de sécurité, de qualité et de performance dans l'industrie des technologies médicales. L'évaluation indépendante a confirmé que le dispositif Sonovein® ainsi que le système de gestion de la qualité de Theraclion sont pleinement conformes aux exigences du MDR.

« Obtenir la certification MDR ne se limite pas à répondre à des exigences réglementaires », déclare Martin Deterre, CEO de Theraclion. « C'est l'aboutissement de plusieurs années d'amélioration continue, du travail acharné de notre équipe et de notre engagement à offrir aux médecins et aux patients des solutions thérapeutiques innovantes qui font réellement la différence. Associée aux résultats de notre essai pivot, cette certification donnera un nouvel élan à nos efforts commerciaux en Europe ainsi que sur les autres marchés couverts par le cadre MDR. »

Theraclion détient depuis 2019 le marquage CE pour Sonovein® dans le cadre de l'ancienne Directive relative aux dispositifs médicaux (MDD), avec plus de 3 500 traitements déjà réalisés. Le passage à la certification MDR assure non seulement la continuité de l'accès au marché, mais renforce également le positionnement commercial de Theraclion. Il offre aux hôpitaux, aux médecins et aux distributeurs une confiance accrue dans la pérennité de Sonovein® et ouvre la voie à une approbation plus rapide des futures améliorations du produit, garantissant aux patients de bénéficier des dernières avancées en matière de technologie non invasive de traitement des veines.

Financement.

Le 20 février 2025, la Société a lancé l'émission réservée de deux emprunts obligataires respectivement d'un montant maximum de 6 millions d'euros et d'un montant 580 K€

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») a permis la souscription et le versement d'une première tranche de 3,3 M€ au premier semestre.

Une option de souscription d'une seconde tranche était attachée à l'engagement de souscription de la première tranche. Nos actionnaires et le management ont renouvelé leur confiance dans la conduite de la stratégie en souscrivant à la seconde tranche d'« **OCA** », renforçant la trésorerie d'un nouvel apport de 1,25M€.

De plus, l'exercice de certains BSA émis lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 2023 a permis l'encaissement d'un montant de 284 K€ effectué par les actionnaires historiques.

1.6.Facteurs de risques

a Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux risques auxquels la Société est confrontée sont les risques inhérents à l'activité de recherche et de développement de nouveaux dispositifs médicaux innovants, notamment le risque de financement de la société qui est encore déficitaire, ainsi que le risque du développement commercial, corrélé en partie à l'obtention de remboursements dans certains pays.

b Risque de continuité d'exploitation

Le Conseil d'Administration confirme la capacité de la société à poursuivre son développement, compte tenu des éléments suivants :

- Au 30 juin 2025, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 3,4M€.
- Le 20 février 2025, la Société a lancé l'émission réservée de deux emprunts obligataires respectivement d'un montant maximum de 6 millions d'euros et d'un montant 580 K€

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») a permis la souscription et le versement d'une première tranche de 3,3 M€ au premier semestre.

Une option de souscription d'une seconde tranche était attachée à l'engagement de souscription de la première tranche. Nos actionnaires et le management ont renouvelé leur confiance dans la conduite de la stratégie en souscrivant à la seconde tranche d'« **OCA** », renforçant la trésorerie d'un nouvel apport de 1,25M€.

De plus, l'exercice de certains BSA émis lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 2023 a permis l'encaissement d'un montant de 284 K€ effectué par les actionnaires historiques.

Les autres apports de trésorerie à venir à court terme comprennent le versement de 2,5M€ du groupe Furui au titre de la souscription de la seconde tranche d'OCA et de l'exercice de BSA, le Crédit Impôt Recherche pour l'année 2024 d'un montant de 950 K€ et un chiffre d'affaires pour l'année 2025 prévu en hausse par rapport à 2024.

Sur ces bases, l'horizon de trésorerie s'étend à août 2026 et la Société dispose des moyens de financer son développement commercial tout en poursuivant ses efforts de R&D et ses études cliniques.

c Risques de taux d'intérêt

A la date du présent rapport, la Société n'a pas contracté d'emprunt à taux variable auprès d'établissements de crédit et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt.

d Risques de liquidité

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Historiquement, le financement de la croissance de la Société s'est effectué par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital (pour un montant cumulé de 70,9 millions d'euros). La Société a également perçu un montant cumulé de 3,3 millions d'euros de subventions.

Par ailleurs, au 31 décembre 2024, la Société avait reçu un montant cumulé de plus de 7 millions d'euros d'aides et avances remboursables de la part d'OSEO dont elle avait remboursé 2 millions d'euros. En 2024, une avance supplémentaire de 141 K€ a été reçue.

La Société a par ailleurs souscrit 4 emprunts bancaires en 2021 et 2022 : un prêt innovation auprès de la BPI et trois PGE auprès du CIC et de la BPI et n'est donc pas exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

Pour plus d'information sur la trésorerie, on se rapportera au b) Risque de continuité d'exploitation.

La Société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société.

e Risque de change

La Société n'est aujourd'hui que faiblement exposée au risque de change, ne réalisant qu'une minorité de ses achats en dollars, en livres sterling et en francs suisse. En outre, les ventes dans ces devises permettent de financer naturellement ces achats. Elle pourrait néanmoins devenir exposée à un tel risque si elle développe ses activités hors de la zone euro, et en particulier aux États-Unis et en Chine.

f Risque actions

A la date du présent rapport, la trésorerie disponible de la Société est détenue sur comptes courants, ou placée dans des instruments financiers sans risque (comptes à termes garantis).

La Société n'est donc pas exposée à un risque sur actions.

1.7. Filiales et participations

La Société détient à 100% la société Theraclion Asia Pacific, basée à Hong Kong et créée en avril 2015 afin d'adresser le marché asiatique avec l'Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde. Compte tenu de la décision de concentrer les efforts et les ressources sur le marché du traitement des veines et sur l'amélioration de design et des fonctionnalités du produit, le management a décidé de restreindre pour le moment les dépenses et ambitions commerciales à

court terme de sa filiale tout en continuant d'assurer le support aux clients existants et la maintenance de la base installée. Les titres de participation et créances associées de Theraclion APAC ont été dépréciés en totalité à hauteur de 1 982 K€.

La Société détient également des parts de Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd, (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion. Cette joint-venture créée au quatrième trimestre 2017 a été refinancée par Furui fin 2023. Par ailleurs, le pourcentage de détention par Theraclion France a été réduit de 55% à 20% en août 2023 alors que le capital social de la JV était porté à 5 M€, conformément aux accords passés avec Furui en juin 2023 prévoyant un renforcement des moyens de la JV. Au 31 décembre 2024, la part de capital de Theraclion France restant à libérer représente 390 K€.

Sociétés	% Contrôle	% Intérêts	Méthode de consolidation
Theraclion SA (France)			
└ Theraclion Asia-Pacific Ltd (Hong Kong)	100%	100%	Non consolidée
└ Theraclion China Co., Ltd (Shenzhen)	20%	20%	Non consolidée

Les chiffres publiés sont ceux de l'entité légale Theraclion SA qui ne consolident pas les résultats des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd. (Shenzhen). Les ventes vers ces filiales sont donc comptabilisées comme des ventes à des tiers.

En effet, la société bénéficie de l'exemption d'établissement des comptes consolidés car l'ensemble qu'elle constitue avec les autres entreprises qu'elle contrôle est qualifié de "petit groupe" ne franchissant pas les seuils arrêtés par décret.

1.8. Opérations effectuées par Theraclion sur ses propres actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations d'achat et de vente par la Société de ses propres actions afin d'en réguler le cours.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, et dans le cadre de l'autorisation reçue de l'Assemblée Générale le 18 juin 2024, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité conclu pour une durée de 12 mois (renouvelable) avec un prestataire de services financiers indépendant :

Achat de 471 393 actions

Vente de 522 548 actions

Au 30 juin 2025, la Société détenait 21 250 de ses propres actions.

2. Etats Financiers semestriels 2025

Actif	Net au 30/06/2025			Net au 31/12/2024	Variation
Actif K€	Brut	Amort. & Prov	Net	Net	
Capital souscrit - non appelé			0	0	
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	1 440	1 285	156	187	-31
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	2 664	1 692	972	946	26
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	1 545	749	796	770	26
Autres	204	121	83	88	-5
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Participations	2 737	1 737	1 000	1 000	0
Créances rattachées à des participations	245	245	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	7	0	7	24	-17
Prêts	0	0	0	0	0
Autres	187	0	187	178	8
Total 1			3 199	3 193	6

Stock	2 851	726	2 125	2 113	13
Avances et acomptes versés sur commandes			564	95	469
Clients et comptes rattachés	750	541	209	268	-59
Autres créances	1 985	0	1 985	1 616	368
Capital souscrit - appelé, non versé			0	0	0
Valeurs mobilières de placement	1 800	0	1 800	0	1 800
Disponibilités			1 555	4 171	-2 617
Charges constatées d'avance			113	8	104
Total 2			8 350	8 271	78
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0	0	0
Écarts de conversion actif (V)			1	2	-1
TOTAL ACTIF			11 549	11 466	83

Passif	Net au 30/06/2025	Net au 31/12/2024	Variation	%
Passif K€				
Capital social ou individuel	2 317	2 317	0	
Fonds fiduciaires	0	0	0	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	3 440	-3 440	-100%
Écarts de réévaluation	0	0	0	
Écart d'équivalence	0	0	0	
Réserve légale	0	0	0	
Réserves réglementées	0	0	0	
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0	
Réserves réglementées	0	0	0	
Autres réserves	0	0	0	
Report à nouveau	-2 317	0	-2 317	
Résultat de l'exercice	-2 538	-5 757	3 219	-56%
Subventions d'investissement	0	0	0	
Provisions réglementées	0	0	0	
Total 1	-2 538	0	-2 538	
Montant des émissions de titres participatifs	0	0	0	
Avances conditionnées	6 290	6 290	0	
Comptes de liaison	0	0	0	
Total 2	6 290	6 290	0	
Provisions pour risques	20	119	-99	-83%
Provisions pour charges	0	0	0	
Total 3	20	119	-99	-83%
Emprunts obligataires convertibles	3 300	0	3 300	
Autres emprunts obligataires	0	0	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	926	1 292	-366	-28%
Emprunts et dettes financières diverses	71	4	67	1663%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	246	217	29	13%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 221	1 440	-219	-15%
Dettes fiscales et sociales	883	799	84	11%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390	390	0	
Autres dettes	300	401	-101	-25%
Produits constatés d'avance	439	499	-61	-12%
Total 3	7 776	5 042	2 734	54%
Écarts de conversion passif	2	15	-13	-90%
TOTAL PASSIF	11 549	11 466	83	1%

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Variation	%
Produits d'exploitation (I)	898	-89	988	-11,04
Ventes de marchandises	357	287	70	24%
Production vendue (biens et service)	477	-526	1 002	191%
Production Stockée	-187	0	-187	0%
Production immobilisée	107	0	107	0%
Subventions d'exploitation	3	138	-135	-98%
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	98	0	98	0%
Autres produits	43	11	32	277%
Charges d'exploitation (II)	3 715	3 578	137	4%
Achats de marchandise	62	283	-221	-78%
Variation de stocks (marchandises)	2 824	-518	3 342	645%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	227	4	223	5724%
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	-3 023	0	-3 023	0%
Autres achats et charges externes	1 652	1 640	12	1%
Impôts et taxes	12	-19	31	165%
Salaires et traitements	1 196	1 146	50	4%
Charges sociales	590	516	75	14%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	174	102	72	70%
Dotations aux provisions sur immobilisations : dotations aux provisions	0	0	0	0%
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	401	-401	-100%
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	41	-41	-100%
Autres charges	0	-19	19	-100%
1-Résultat d'exploitation (I-II)	-2 816	-3 666	851	-23%
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun			0	0%
Bénéfice attribué ou perte de transférée (III)	0	0	0	0%
Pertes supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0	0	0%
Produits financiers (V)	10	151	-140	-93%
De participations	0	0	0	0%
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	109	-109	-100%
Autres intérêts et produits assimilés	6	0	6	0%
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	13	-11	-85%
Différences positives de change	3	29	-26	-90%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0%
Charges financières (VI)	153	67	86	129%
Dotations aux amortissements et provisions	8	44	-36	-82%
Charges diverses	0	0	0	0%
Intérêts et charges assimilées	75	12	63	534%
Différences négatives de change	60	1	59	n/s
Charges nettes sur cessions de valeurs immobilières de placement	11	10	0	3%
2.Résultat financier (V-VI)	-143	83	-226	-272%
3.Résultat courant avant impôts(I-II+III-IV+V-VI)	-2 959	-3 584	624	-17%
Produits exceptionnels (VII)	0	16	-16	-100%

Sur opérations de gestion	0	16	-16	-100%
Produits exceptionnels	0	0	0	0%
Sur opérations liées à la fiducie	0	0	0	0%
Sur opérations au capital	0	0	0	-100%
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0	0	0%
Charges exceptionnels (VIII)	54	0	54	0%
Sur opérations de gestion	54	0	54	0%
Sur opérations au capital	0	0	0	0%
Dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0%
4.Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-54	16	-70	-435%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0	0	0%
Impôts sur les bénéfices (X)	-475	-525	49	-9%
Total des produits (I+III+V+VII)	909	77	832	1078%
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 447	3 120	326	10%
Perte	-2 538	-3 043	505	-17%

Variation des flux de trésorerie (K€)	30/06/2025	30/06/2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-2 538	-3 043
Elimination des dotations aux amortissements	84	576
Autres éliminations		
Elimination variation des intérêts courus		
V.N.C.	0	
Variation du Besoin en fonds de roulement	-1 109	958
Trésorerie nette provenant / (absorbée) par les opérations	-3 563	-1 510
Flux de trésorerie liées aux activités investissement		
Cession actifs	24	
Acquisition actifs immobilisé	-211	-45
Variation fournisseurs d'immobilisation		
Variation actifs financiers		-35
Trésorerie nette provenant / (absorbée) par les activités d'investissements	-188	-80
Flux de trésorerie liées aux activités de financement		
Variation de capital		
Souscription emprunts	3 300	
Remboursement emprunts	-366	-327
Associés comptes courants		
Trésorerie nette provenant / (absorbée) par les activités de financement	2 934	-327
Variation trésorerie et des équivalents de trésorerie	-817	-1 917
Trésorerie ouverture	4 171	7 815
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 355	5 898

2.1.ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 30 juin 2025 et 2024.

2.1.1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La stratégie de Theraclion, désormais centrée sur le SONOVEIN (traitement des varices) s'articule autour de 4 axes :

- La poursuite des études cliniques
- L'accès au marché chinois : le partenariat avec Furui permet l'accélération des avancées. La joint-venture est déjà structurée et a pleinement entamé son plan d'exécution.
- Les avancées technologiques et robotiques : d'importants progrès ont été réalisés dans le développement de nouvelles briques en intelligence artificielle, robotique et acoustique.
- L'accélération de la commercialisation.

Avancées de l'essai clinique pivot FDA

Aux États-Unis, l'étude pivot approuvée par la FDA pour SONOVEIN®, lancée en 2023 a atteint une étape clé à la mi-juin, avec l'achèvement des traitements conformément au planning. Réalisé dans quatre centres de premier plan aux États-Unis et en Europe, l'essai a inclus 70 patients.

La période de suivi de 12 mois s'est terminée comme prévu en juin 2025, marquant une étape décisive de l'étude. Les résultats finaux sont attendus d'ici septembre 2025. La demande d'autorisation de mise sur le marché est prévue pour la soumission à la FDA au second semestre 2025, avec une approbation estimée au premier semestre 2026, sous réserve du calendrier de la FDA. Ces avancées constituent une étape cruciale pour pénétrer le plus grand marché mondial et ouvrir des opportunités de partenariats stratégiques.

Des avancées majeures en R&D

Theraclion maintient son engagement envers la R&D et l'innovation en cours. Des progrès majeurs ont récemment été réalisés dans le développement de nouvelles fonctionnalités, notamment en Intelligence Artificielle, en acoustique et en robotique 3D, améliorant ainsi l'efficacité clinique et la rapidité du traitement. Ces avancées favoriseront une adoption plus large au sein des centres de traitement, élargissant le marché adressable et renforçant le potentiel de croissance de Theraclion à moyen terme.

Les développements actuels en R&D se focalisent sur 3 objectifs principaux :

- La réduction du temps de traitement
- L'amélioration de l'ergonomie et la facilité de la prise en main
- L'élargissement des critères d'inclusion des patients

Ces développements sont définis et instanciés en partenariat étroit avec nos KOL (Key Opinion Leaders) partenaires pour s'assurer que les développements technologiques soient guidés par les besoins des clients sur le terrain.

Les briques technologiques en cours de développement pour avancer sur ces objectifs principaux portent principalement sur :

- Des améliorations de l'acoustique HIFU
- Des améliorations logicielles, notamment en UI/UX
- Des améliorations en robotique
- Des améliorations en pratique clinique
- Des améliorations via l'introduction d'algorithmes d'intelligence artificielle.

Dans le cadre de ces améliorations majeures, un essai clinique a débuté à Prague, en République Tchèque, fin janvier 2025. **La fonctionnalité testée**, appelée **'SpeedPulse'**, intègre une acoustique améliorée et une pulsation optimisée des ultrasons thérapeutiques, visant à augmenter considérablement la vitesse de traitement. L'essai s'étendra sur plusieurs mois.

La maturité des performances cliniques du SONOVEIN® ont été mises en évidence dans des conférences médicales et des revues scientifiques de premier plan :

De fortes indications d'une adoption croissante sur le marché sont apparues cette année, le nombre de traitements des veines avec SONOVEIN® ayant dépassé le cap des 3 500 procédures réalisées.

Parallèlement, la crédibilité technologique et la maturité clinique de Sonovein ont été renforcées par la publication de nouveaux articles scientifiques ainsi que par plus d'une dizaine de présentations réalisées lors de congrès internationaux majeurs, par des médecins utilisateurs de renom. La visibilité internationale de Sonovein s'est également accrue grâce à la participation de Theraclion aux congrès *Vein in Venice* (avril, Venise), *Venous Symposium* (mai, New York), et *European Venous Forum* (juin, Cracovie). Ce rayonnement s'est accompagné du lancement d'une nouvelle identité produit et d'un nouveau site web www.sonovein.com, offrant à la marque Sonovein une image renouvelée, porteuse d'innovation, d'excellence clinique et d'ambition.

Enfin, la réalisation de 400 cas par un centre de traitement ouvert il y a seulement deux ans et demi constitue également l'un des indicateurs solides de la maturité du produit en 2025.

Lancement de la commercialisation

Dans le cadre de l'intensification de ses efforts commerciaux, Theraclion structure activement son équipe vente et marketing. En mai 2025, Thibault Le Normand a rejoint l'entreprise en tant que Directeur Commercial et Marketing afin d'accélérer les ventes au Moyen-Orient et les mises à disposition (PPU) de Sonovein en Europe. Fort d'une solide expérience d'une dizaine d'années dans le développement international de dispositifs médicaux, Thibault Le Normand apporte une expertise précieuse à cette phase de croissance stratégique.

Cette accélération de la commercialisation, débutera en Europe, où nous privilégions les revenus récurrents grâce à notre base installée (vente de consommables), et au Moyen-Orient, marché porteur pour la vente de machines.

Financement

- Le 20 février 2025, la Société a annoncé l'émission réservée d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 6 millions d'euros.

- Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») donne droit à la souscription d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** ») de Theraclion (la « **Société** ») réservée à Furui et Unigestion (les « **Investisseurs** »).

Les Investisseurs ont souscrit les OCA à hauteur de 3 millions d'euros, dont les versements ont

été libérés avant le 1^{er} avril.

- Le 26 mars 2025, La société a annoncé l'émission d'un emprunt obligataire convertible complémentaire d'un montant maximum de 580 K€. Les Investisseurs ont souscrit les OCA à hauteur de 290 K€ d'euros, dont les versements ont été libérés avant le 1^{er} avril.

2.1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Etudes cliniques.

Le 15 septembre 2025 la société a annoncé les résultats clés de son essai clinique pivot américain VEINRESET.

- **Critère principal atteint** : le taux d'occlusion à 12 mois a été de 96,8 %, confirmant une forte efficacité.
- **Excellent profil de sécurité** : aucun événement indésirable grave ou inattendu, un seul événement indésirable léger rapporté sur l'ensemble de l'étude.
- **Solides critères secondaires** : taux d'abolition du reflux de 98,5 %.
- **70 patients recrutés et traités dans quatre centres** à New York (États-Unis), dans le New Jersey (États-Unis), à Vienne (Autriche) et à Prague (République tchèque).

En résumé, l'étude a démontré avec succès que l'utilisation des ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) générés par Sonovein® est sûre et efficace pour le traitement de l'insuffisance saphène interne primaire symptomatique.

« Ces résultats démontrent que la technologie HIFU totalement non invasive est équivalente aux méthodes de pointe actuellement disponibles. Il s'agit assurément d'une option fiable et viable, comparable à nos traitements traditionnels, tout en offrant d'autres bénéfices aux patients », a déclaré le Dr Steve Elias, investigateur principal.

« Atteindre un taux d'occlusion aussi élevé avec un profil de sécurité très favorable constitue une preuve solide de la valeur clinique de Sonovein® dans le traitement des maladies veineuses. Ces résultats cliniques soutiennent notre stratégie de soumission à la FDA et notre entrée potentielle sur le marché américain. Nous visons à offrir aux patients américains souffrant de varices les avantages de notre technologie non invasive et disruptive Sonovein®, qui a déjà été utilisée sur plus de 3 500 procédures et adoptée commercialement par plus d'une douzaine de centres en Europe et au Moyen-Orient », a déclaré Martin Deterre, Directeur Général de Theraclion.

Règlementaire.

Le 24 septembre 2025, la société a annoncé l'obtention de la certification MDR (Medical Device Regulation, UE 2017/745) pour Sonovein®.

Le MDR est le cadre réglementaire de l'Union européenne pour les dispositifs médicaux. Il est considéré comme l'un des plus stricts au monde, relevant significativement les exigences en matière de sécurité, de qualité et de performance dans l'industrie des technologies médicales. L'évaluation indépendante a confirmé que le dispositif Sonovein® ainsi que le système de gestion de la qualité de

Theraclion sont pleinement conformes aux exigences du MDR.

« Obtenir la certification MDR ne se limite pas à répondre à des exigences réglementaires », déclare Martin Deterre, CEO de Theraclion. « C'est l'aboutissement de plusieurs années d'amélioration continue, du travail acharné de notre équipe et de notre engagement à offrir aux médecins et aux patients des solutions thérapeutiques innovantes qui font réellement la différence. Associée aux résultats de notre essai pivot, cette certification donnera un nouvel élan à nos efforts commerciaux en Europe ainsi que sur les autres marchés couverts par le cadre MDR. »

Theraclion détient depuis 2019 le marquage CE pour Sonovein® dans le cadre de l'ancienne Directive relative aux dispositifs médicaux (MDD), avec plus de 3 500 traitements déjà réalisés. Le passage à la certification MDR assure non seulement la continuité de l'accès au marché, mais renforce également le positionnement commercial de Theraclion. Il offre aux hôpitaux, aux médecins et aux distributeurs une confiance accrue dans la pérennité de Sonovein® et ouvre la voie à une approbation plus rapide des futures améliorations du produit, garantissant aux patients de bénéficier des dernières avancées en matière de technologie non invasive de traitement des veines.

Financement.

Le 20 février 2025, la Société a lancé l'émission réservée de deux emprunts obligataires respectivement d'un montant maximum de 6 millions d'euros et d'un montant 580 K€

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») a permis la souscription et le versement d'une première tranche de 3,3 M€ au premier semestre.

Une option de souscription d'une seconde tranche était attachée à l'engagement de souscription de la première tranche. Nos actionnaires et le management ont renouvelé leur confiance dans la conduite de la stratégie en souscrivant à la seconde tranche d'« **OCA** », renforçant la trésorerie d'un nouvel apport de 1,25M€.

De plus, l'exercice de certains BSA émis lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 2023 a permis l'encaissement d'un montant de 284 K€ effectué par les actionnaires historiques.

2.2.PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Theraclion ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes semestriels (règlement ANC n° 14-03 du 05 juin 2014), relatif au PCG, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Intangibilité du bilan d'ouverture,
- Indépendance des exercices.

Le Conseil d'Administration confirme la capacité de la société à poursuivre son développement, compte tenu des éléments suivants :

- Au 30 juin 2025, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 3,4M€.
- Le 20 février 2025, la Société a lancé l'émission réservée de deux emprunts obligataires respectivement d'un montant maximum de 6 millions d'euros et d'un montant 580 K€

Ce financement par émission de bons d'émission d'obligations convertibles en actions (les « **BEOCA** ») a permis la souscription et le versement d'une première tranche de 3,3 M€ au premier semestre.

Une option de souscription d'une seconde tranche était attachée à l'engagement de souscription de la première tranche. Nos actionnaires et le management ont renouvelé leur confiance dans la conduite de la stratégie en souscrivant à la seconde tranche d'« **OCA** », renforçant la trésorerie d'un nouvel apport de 1,25M€.

De plus, l'exercice de certains BSA émis lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 2023 a permis l'encaissement d'un montant de 284 K€ effectué par les actionnaires historiques.

Les autres apports de trésorerie à venir à court terme comprennent le versement de 2,5M€ du groupe Furui au titre de la souscription de la seconde tranche d'OCA et de l'exercice de BSA, le Crédit Impôt Recherche pour l'année 2024 d'un montant de 950 K€ et un chiffre d'affaires pour l'année 2025 prévu en hausse par rapport à 2024.

Sur ces bases, l'horizon de trésorerie s'étend à août 2026 et la Société dispose des moyens de financer son développement commercial tout en poursuivant ses efforts de R&D et ses études cliniques.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- Un choix est offert par la législation,
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.
-

2.3.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la société. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de frais de prototype, de brevets ainsi que de logiciels et de noms de domaine. Ils sont amortis de la façon suivante :

- LogicielsLinéaire 1 an
- PrototypesLinéaire 5 ans
- BrevetsLinéaire 20 ans

2.4.IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de sa valeur résiduelle, sous réserve que cette valeur résiduelle soit à la fois significative et mesurable.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

- Matériel industrielLinéaire 5 ans
- Matériel de bureau et informatique.....Dégressif 3 ans
- Mobilier de bureauLinéaire 5 ans
- Agencements, Installations.....Linéaire 10 ans

2.5.MATERIEL DE DEMONSTRATION

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisation et amorti selon sa nature. Les opérations de cession éventuelles sont présentées en résultat exceptionnel.

Le matériel mis à disposition des clients, destiné à être vendu, est pour sa part enregistré en stocks.

2.6.IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuelle en fonction de leur situation financière et leurs perspectives de développement.

2.7.STOCKS

Les stocks sont évalués à leur prix d'achat ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Si les stocks venaient à avoir une valeur nette de réalisation inférieure au prix d'achat, une provision pour dépréciation serait alors constituée.

2.8.CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent principalement la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées, ainsi que les créances de TVA.

2.9.VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur historique d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition historique et la valeur de réalisation se basant sur la valeur de marché.

2.10. OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

2.11. CAPITAUX PROPRES

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées en augmentation de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 10 pour le détail de ces plans).

2.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.13. AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées sont enregistrées en autres fonds propres. Leurs caractéristiques sont détaillées en note 11 (Autres fonds propres)).

2.14. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte de la vente ou de la location de dispositifs médicaux innovants, des consommables et du service associé utilisés dans le cadre du traitement par Ultrasons Focalisés de Haute Intensité (ou High Intensity Focused Ultrasound « HIFU »).

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des conditions de la commande. Lorsqu'il s'agit d'une mise à disposition ou d'une location, l'Echopulse® ou le SONOVEIN est comptabilisé à l'actif de la Société et le chiffre d'affaires est reconnu à la vente des consommables, ainsi que mensuellement dans le cadre d'une location.

2.15. COUT DES PRODUITS VENDUS

Le coût des produits vendus est composé des achats de marchandises, des amortissements et des provisions pour dépréciation des stocks.

2.16. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.17. RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

2.18. SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

2.19. RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre total d'actions émises au 31 décembre.

Le résultat net par action, en dilution totale est également présenté. Il est calculé en divisant le résultat net par le nombre total d'actions émises augmenté du nombre d'actions susceptibles d'être émises.

2.20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

Au 30 Juin 2025

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	1 440 309		
Autres immobilisations incorporelles	2 584 437		85 661
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 437 735		107 303
Autres installations, agencements, aménagements	110 523		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	91 264		2 589
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 639 522		109 892
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 975 037		7 191
Autres titres immobilisés	23 966		
Prêts et autres immobilisations financières	178 325		8 412
TOTAL	3 177 328		15 603
TOTAL GENERAL	8 841 596		211 157

	Diminutions		Valeur brute
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	Immob. à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement			1 440 309
Autres immobilisations incorporelles		6 099	2 663 999
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			1 544 561
Autres installations, agencements, aménagements			110 523
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			93 853
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		6 099	1 748 938
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			2 982 228
Autres titres immobilisés		17 421	6 545
Prêts et autres immobilisations financières			186 737
TOTAL		17 421	3 175 510
TOTAL GENERAL		23 520	9 028 756

L'augmentation du poste « autres postes d'immobilisations incorporelles » correspond aux acquisitions de brevets de la période.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, de la participation dans une filiale de Hong Kong détenue à 100%, d'une créance s'y rattachant et de la participation dans Theraclion China, une société détenue à 20% au côté de Furui médical en Chine pour 1 000 K€.

Informations Financières Filiales et Participations (euro)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part du Capital Détenu (%)	Valeur Brute Comptable des Titres Détenues	Valeur Nette Comptable des Titres Détenues	Prêts et avances consentis	Montant de cautions et avals donnés	C.A. H.T du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
Theraclion Asia Pacific Limited	1 737 246		100%	1 737 246	0	-	(a)	NA	NA	0
Theraclion China Co., Ltd (Shenzhen)	5 000 000		20,00%	1 000 000	1 000 000					0

- La Société détient à 100% la société Theraclion Asia Pacific, basée à Hong Kong et créée en avril 2015 afin d’adresser le marché asiatique avec l’Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde. Compte tenu de la décision de concentrer les efforts et les ressources sur le marché du traitement des veines et sur l’amélioration de design et des fonctionnalités du produit, le management a décidé de restreindre pour le moment les dépenses et ambitions commerciales à court terme de sa filiale tout en continuant d’assurer le support aux clients existants et la maintenance de la base installée. Les titres de participation et créances associées de Theraclion APAC ont été dépréciés en totalité à hauteur de 1 982 K€.
- La Société détient également des parts de Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd, (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion. Cette joint-venture créée au quatrième trimestre 2017 a été refinancée par Furui fin 2023. Par ailleurs, le pourcentage de détention par Theraclion France a été réduit de 55% à 20% en août 2023 alors que le capital social de la JV était porté à 5 M€, conformément aux accords passés avec Furui en juin 2023 prévoyant un renforcement des moyens de la JV. Au 30 juin 2025, la part de capital de Theraclion France restant à libérer représente 390 K€.

2.21. ETAT DES AMORTISSEMENTS

Le détail des dotations et reprises de l'exercice est présenté dans le tableau joint.

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	1 253 653	31 026		1 284 680
Autres immobilisations incorporelles	1 638 147	54 137	76	1 692 208
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	667 996	81 508		749 503
Installations générales, agencements divers	28 856	4 905		33 761
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	85 117	2 513		87 631
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	781 969	88 926		870 418
TOTAL GENERAL	3 673 770	174 090	76	3 847 306

2.22. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	117 320		98 000	19 320
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	1 912	513	1 912	513
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	119 232			19 833

Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	1 975 037	7 191		1 982 228
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	725 567			725 567
Sur comptes clients	541 230			541 230
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	3 241 835	7 191		3 249 025
TOTAL GENERAL	3 361 067	7 191		3 268 858
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation			98 000	
- financières		7703	1912	
- exceptionnelles				

Les titres de participation et créances rattachées de la filiale de Hong Kong ont été dépréciés pour leur valeur totale (1 982K€).

Les stocks ont été dépréciés de 726 K€.

2.23. STOCKS

Au 30 juin 2025, le stock s'élève à 2 851 K€ en valeur brute. Le stock comprend pour la majeure partie, des systèmes SONOVEIN® et les têtes de traitement destinés à la vente.

Nature	Montant en K€
Echopulse ® ou SONOVEIN®	1 580
Têtes de traitement	331
Autres	940
Total :	2 851

2.24. CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Au 30/06/2025

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	244 982		244 982
Prêts			
Autres immobilisations financières	186 737		186 737
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	749 764	266 327	483 437
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 897	12 897	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	20 027	20 027	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 483 953	1 483 953	
- T.V.A	487 225	487 225	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	522	522	
Charges constatées d'avance	112 724	112 724	
TOTAL GENERAL	3 298 830	2 383 675	915 156
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Les créances clients ont diminué, de 809 K€ en 2024 à 750 K€ en 2025, Compte tenu d'un bon recouvrement.

Les créances rattachées à des participations traduisent des avances à la filiale Theraclion Asia et sont provisionnées à 100%

Les créances d'Impôt sur les bénéfices correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») dont bénéficie la Société. En l'absence de résultat imposable, et du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, ces créances sont remboursables l'année suivant celle de leur constatation.

2.25. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Il n'a pas de valeurs mobilières de placement à la fin de la semestrielle 2025.

2.26. DISPONIBILITES

Au 30 Juin 2025, la société détient plusieurs comptes bancaires :

- CIC en € : solde comptable de 928 337 €
- CIC en £ : solde comptable de 172 440 €
- CIC en \$: solde comptable de 453 068 €
- CIC en CHF : solde comptable de 700 €.

2.27. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

Produits & Charges constatées d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	112 724	438 658
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	112 724	438 658

Les charges constatées d'avance sont des charges d'exploitation. Elles sont constituées des factures de loyers et charges du 1^{er} trimestre 2025 ainsi que des primes d'assurance facturées en fin d'année.

Les produits constatés d'avance sont constitués de contrats de services pluri semestriels et d'un produit immobilier pour 157 K€.

2.28. CAPITAUX PROPRES

2.28.1. Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2024 et les comptes 2025 sont présentées ci-après :

Libellés en k€	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation de la prime d'émission	Frais déduits de la prime d'émission	Différence de conversion	Résultat de l'exercice	30/06/2025
Capital social	2 317							2 317
Bons de sousc. d'actions								0
Primes d'émission	3 440			-3 440				0
Report à nouveau	0			-2 317				-2 317
Résultat de l'exercice	-5 757	5 757						0
							-2 538	-2 538
CAPITAUX PROPRES	0	5 757	0	-5 757	0	0	0	-2 538

2.28.2. Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2023 et les comptes 2024 sont présentées ci-après :

Libellés en k€	31/12/2023	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation de la prime d'émission	Frais déduits de la prime d'émission	Différence de conversion	Résultat de l'exercice	31/12/2024
Capital social	2 286		30					2 316
Primes d'émission	7 960		80	3 361				3 441
Report à nouveau	- 924			924				-
Résultat de l'exercice	- 3 675			3 675			-5 757	- 5 757
CAPITAUX PROPRES	5 647	-	110	7 960	-	-	- 5 757	- 0,1

2.28.3. - Composition du capital social :

	30/06/2025	31/12/2024
Capital en K €	2 317	2 317
Nombre total d'actions	46 336	46 336
Valeur nominale	0,05 €	0,05 €

2.29. AUTRES FONDS PROPRES

Ce poste est composé des avances remboursables accordées par l'organisme public Bpifrance (ex OSEO Innovation et ex COFACE).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie et a bénéficié d'avances obtenues, de la part de Bpifrance, pour un montant global de 7 990 516 €.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restantes à rembourser sont les suivantes :

Convention Bpifrance, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 416 €

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, la Société a perçu 691 812 € en 2012, 868 000 € en 2013, 900 000 € en 2014 et 1 089 000 € en 2015, 433 000 € en 2016 et 703 000 € en 2017 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 4 684 416 €.

Au 31 décembre 2022, le programme est terminé. L'avance remboursable accordée représente un montant total de 6 290 K€ (intérêts capitalisés inclus) enregistré en « avances conditionnées ». Le remboursement de ces avances est conditionné par la réussite des projets financés dont le bilan sera évalué à la fin de l'année 2026.

Convention Bpifrance (ex Avance COFACE), perçue pour 421 133€

Avance perçue dans le cadre de la prospection commerciale en Allemagne, Chine, Hong-Kong, Macao et Royaume-Uni.

La période de garantie s'étend du 1er décembre 2014 au 30 novembre 2017 et la période d'amortissement s'étale sur 5 exercices suivant la date de fin de garantie.

La Société a perçu le dernier versement au titre de la troisième année de 145 300 € en février 2018. Au total Theraclion a reçu 421 133. Au 31 décembre 2023, le solde de l'aide financière de 220 K€ a été enregistré en produit exceptionnel à l'issu de la 5^{ème} année de la période de remboursement et à l'expiration de la convention.

2.30. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Echéances des autres fonds propres, des dettes fournisseurs et des autres dettes au 30 Juin 2025

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	3 300 000	3 300 000		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	926 206	643 352	282 854	
Emprunts et dettes financières divers	66 500	66 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 221 000	1 221 000		
Personnel et comptes rattachés	551 165	551 165		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	304 798	304 798		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	5 500	5 500		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	41 897	41 897		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390 122	390 122		
Groupe et associés	4 000	4 000		
Autres dettes	300 123	300 123		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	438 658	438 658		
TOTAL GENERAL	7 549 968	7 267 115	282 854	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	365 952			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

2.31. COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	3 300 000
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 500
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 220 999
Dettes fiscales et sociales	883 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	300 000
TOTAL	5 046 790

2.32. PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En K€</i>	30/06/2025	30/06/2024	Var	Var. %
Chiffre d'affaires :	834	-238	1 072	450%
Issu des ventes d'équipements	309	-572	881	154%
Issu de la vente de consommables	372	287	85	30%
Issu de la vente de services	153	46	107	233%
Subventions	3	138	-135	-98%
Autres produits	43	38	5	13%
Production stockée et immobilisée	107	0	107	0%
Autres reprises d'exploitation	98	11	87	791%
Total Production	1 085	-51	1 137	2222%

2.33. RESULTAT FINANCIER

Exercice clos le 30 juin 2025 :

En euros	30/06/2025	30/06/2024
Produits financiers		
Intérêts, produits assimilés et autres produits	6	109
Revenus des CAT		0
Gains de change	3	29
Reprise sur provision pour dépréciation des immobilisations financières	2	13
Total	10	151
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-8	-44
Pertes de change	-60	-1
Intérêts s/ emprunts et dettes financières	-75	-12
Charges sur cessions VMP	-11	-10
Total	-153	-67
TOTAL Résultat Financier	-143	84

Les dotations financières traduisent principalement les créances rattachées de la filiale de Hong Kong, « Theraclion APAC » en 2024, qui ont été dépréciées à hauteur de 11 K€ durant le premier semestre 2025.

2.34. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2025 est une perte de 54 K€ à la suite du dénouement d'un litige.

2.35. IMPOT SUR LES BENEFICES

La Société ne réalisant pas de bénéfices fiscaux, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit Impôt Recherche (« CIR »). Il s'élève à 475 K€ au 30 juin 2025 contre 525 K€ la même période en 2023.

2.36. EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	30/06/2025	31/12/2024
Cadres	31	27
Cadres détachés		
Employés	2	4
Total	33	31

2.37. ENTREPRISES LIEES

Les autres transactions réalisées avec les autres parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

2.38. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

	30/06/2025		31/12/2024	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Commissariat aux comptes	85 834	100	103 208,00	100%
Autres diligences et prestations				
Honoraires Audit	85 834	100%	103 208	100%
Honoraires autres prestations				
TOTAL	85 834	100%	103 208	100%

3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels 2025